

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2821(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Normes de commercialisation applicables aux œufs	
Complétant 2011/0281(COD)	
Sujet	
3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux	
3.10.05.03 Oeufs et volaille	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		

Événements clés			
17/08/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)05508	
21/08/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/09/2023	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
31/10/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2821(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/13078

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2023)05508	17/08/2023	EC